

Tableau des effectifs de l'Etablissement

Substitution d'un poste permanent d'ingénieur au sein de la Direction de l'eau et de l'exploitation

Le chargé de mission intervenant sur l'action « Loire moyenne » occupait un poste permanent d'ingénieur. Sa mutation auprès de la Ville d'Orléans est intervenue le 1^{er} juin 2014. Dans ce contexte, et compte tenu des incertitudes qui pèsent sur le financement de l'action dont il s'agit à partir de 2015, il a été considéré opportun d'assurer la poursuite de cette dernière par voie de recrutement d'un agent (catégorie A, grade d'ingénieur) dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activités jusqu'au 31 décembre 2014.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

Dans le même temps, l'agent chargé de l'action d'« appui technique aux collectivités propriétaires ou gestionnaires de digues de protection » a réussi le concours d'ingénieur territorial. Considérant l'importance croissante de ce dossier dans les priorités d'intervention des collectivités du bassin de la Loire et ses affluents, il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le recours au poste permanent d'ingénieur figurant au tableau des effectifs (vacant depuis le 1^{er} juin 2014, comme indiqué dans le développement qui précède) afin de permettre la stagiairisation de cet agent à compter du 1^{er} juillet 2014.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

Création d'un poste au sein de la direction de l'eau et de l'exploitation pour le besoin des services du 1^{er} septembre 2014 au 30 juin 2015

Par délibération n° 13-120 du 4 octobre 2013, le Comité Syndical a précisé l'appui susceptible d'être apporté aux Collectivités qui le souhaiteraient, dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive inondation. En effet, parmi les 22 TRI dont la liste a été arrêtée sur le bassin Loire-Bretagne, 12 concernent directement des villes ou agglomérations membres de l'Etablissement qui vont être associées au pilotage de l'élaboration des stratégies locales.

C'est dans ce contexte qu'il est proposé, conformément à ce qui a été précisé au point 14 de l'ordre du jour relatif à un « Appui aux collectivités dans le cadre de l'élaboration des stratégies locales de gestion du risque d'inondation », le recrutement pour 10 mois d'un chargé de mission dédié à cette action (catégorie A, grade d'ingénieur).

Le recrutement dont il s'agit est à rattacher aux besoins des services et à la nature des fonctions précisées ci-dessus, du 1^{er} septembre 2014 au 30 juin 2015. Il fait l'objet d'une demande de cofinancement de l'Europe (FEDER) dans le cadre de l'actuel programme opérationnel plurirégional Plan Loire.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.